Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Achat monte escalier

Par Megass

Bonjour
Ma tante a acheté un monte escalier en juillet dernier qui doit être installé d ici 15 jours. Malheureusement, elle a été hospitalisée sans possibilité de retour à domicile (orientation Ehpad)
Le délai de rétractation est passé et le vendeur ne veut pas faire de geste face à la situation.
Savez vous quels sont mes recours ?
Merci à vous

Par Moidu60

Bonsoir,

Bonne question, souvent ces appareils sont du sur-mesure donc l'installateur va rester sur les bras avec une bonne partie de ce qui devait être installé donc on comprend sa réticence à vouloir rembourser.
Mais dans votre cas, il n'est pas encore installé donc y a toujours moyen de négocie, à voir si y a pas une clause d'annulation pour ce cas.